



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE



COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES (CCP)



DÈS LE 4 DÉCEMBRE 2018, vous voterez pour désigner vos représentants auprès des Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

Ces commissions ont pour rôle d'examiner tout litige d'ordre individuel, qui n'a pu être résolu sur le plan local par la médiation ou l'intervention des Délégués du Personnel.

Elles ont également un rôle essentiel en matière de sanctions disciplinaires et de licenciements ou mises à pied (92 en 2017).

Défendre ensemble les droits des salariés de droits privés d'Orange
Pour défendre les salariés de droits privés d'Orange SA, la CFDT et l'UNSA s'engagent et par la négociation d'accords leurs représentants défendent :

- › L'augmentation du pouvoir d'achat par des augmentations salariales annuelles garanties et le bénéfice de l'intéressement, de la participation et du PERCO.
- › L'amélioration des parcours professionnels et des conditions de promotions.
- › L'amélioration des garanties du contrat collectif santé prévoyance et le maintien à l'équilibre du régime.
- › L'égalité professionnelle femme / homme et lutte contre toutes les discriminations.
- › L'embauche des jeunes en alternance et une vraie politique intergénérationnelle.

du **mardi 4**
au **jeudi 6**
DÉCEMBRE
2018

Pourquoi voter à nouveau en 2018 ?

Fin 2017, lors des dernières élections professionnelles **chez Orange**, pour désigner vos représentants du personnel dans les CE et instances DP, **vous avez choisi la CFDT comme première Organisation Syndicale.**

Vous n'aviez pas encore désigné vos représentants dans les Commissions Consultatives, car le calendrier électoral est couplé à celui des Commissions Paritaire (CAP) de vos collègues

La CFDT et l'UNSA s'unissent pour défendre tous les salariés quels que soient leurs statuts, leurs genres, leurs métiers, leurs niveaux hiérarchiques ou leurs origines sociales et culturelles.

LA FORCE DE LA CFDT ET DE L'UNSA RÉUNIS À ORANGE

En unissant leurs forces dans les élections aux Commissions Consultatives Paritaires chez Orange, **la CFDT et l'UNSA** démontrent qu'il est important de dépasser les clivages traditionnels pour mieux défendre les salariés de notre entreprise sur des dossiers qui concernent tout autant le statut que le pouvoir d'achat.



TOUS UNIS !



NOS CANDIDAT(E)S

LES LISTES CFTD / UNSA SONT COMPOSÉES DE CANDIDAT(E)S EXPÉRIMENTÉ(E)S AFIN D'ASSURER VOTRE DÉFENSE DANS DES CONDITIONS OPTIMALES.

ILS SONT DE TOUS NIVEAUX, DE TOUTES ORIGINES, DE TOUS MÉTIERS ET RÉPARTIS SUR TOUT LE TERRITOIRE.

Femmes et hommes de dialogue, ils s'engagent à être les représentant(e)s de tous avec la volonté de partager avec le plus grand nombre les valeurs de démocratie, d'émancipation, de solidarité et de progrès social défendues par la CFTD et l'UNSA. Ils apportent au personnel des réponses et des conseils avisés dans les domaines de la formation, des fins de carrières, des retraites, du temps de travail et de la rémunération.

Nombre d'entre elles & eux ont déjà une expérience comme Délégué du Personnel, conseiller Prud'homal, conseiller du salarié ou défenseur syndical.

Vos représentants agissent au sein de deux commissions nationales :

La Commission 1 compétente à l'égard des cadres avec deux groupes : niveaux F & G et niveaux E & DBis.

La Commission 2 compétente à l'égard des non cadres avec un seul groupe niveaux B, C & D.

CANDIDAT(E)S CCP NON CADRES	
ISMAIL Bassem	SCE DGC
BODIGUEL Vincent	DO Ouest AD Ouest
VERDIERE Jenyfer	DO Est UAT Nord Est
DECAP Thibaut	DO Caraïbes DVD Caraïbes
GUILLAUME Emilie	DO Ouest AG PRO-PME Ouest
QOUCHBAL Najat	DO IDF AD IDF Centre
LANCE Jean-Michel	DO Est UFR
HAVEL Morgane	DO SE UI Rhône Durance

Salariés de droit privé dont l'emploi relève de la bande A à D.

Agents contractuels de droit public dont l'emploi relève des niveaux I.1 à II.3.

CANDIDAT(E)S CCP CADRES	
GIRAUD Valérie	IMTW OLS
MARBOUYT Jérôme	DO IDF DOMP IDF
JEANNIN Hélène	IMTW Marketing Expérience Client
RAPPE Eric	DTSI DSI
ANNOUSSAMY Antoine	SCE CS&O (inclus DSGC)
BELKADI Malik	DO Centre Est UAT Sud Est
KRUSZYNSKA Laetitia	Orange France Siège D. Digital et Marketing GP
SOUVANDY Bouasanga Krys	Orange France Siège Direction Entreprises France

Groupe 1 :

Salariés de droit privé dont l'emploi relève de la bande F à G
Agents contractuels de droit public dont l'emploi relève des niveaux IV.3 à IV.6.

Groupe 2 :

Salariés de droit privé dont l'emploi relève de la bande DBIS à E.

Agents contractuels de droit public dont l'emploi relève des niveaux III.1 à IV.2.

**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**



VOTEZ

Votez CFTD / UNSA à l'élection CCP dès le 4 décembre 2018 c'est aussi ouvrir de nouveaux droits aux 48 000 salariés de droit privé d'Orange SA et construire leur avenir dans notre entreprise.